

[Torres Ledezma, Carmen]
[carmen.torresledezma@un.org]
[United Nations Environment Programme], [Costa Rica]
Forum Origine, Diversité et Territoires
[Workshop n°5], [Session n°3]

[Les mécanismes multipartites peuvent-ils contribuer à une collaboration inclusive et à une action conjointe (pour la transformation des systèmes alimentaires) ?

[L'un des principaux défis mondiaux consiste à fournir une alimentation saine à la population mondiale tout en respectant les limites planétaires. La tâche est immense et encore plus ardue dans le contexte d'une croissance démographique rapide, de l'urbanisation, de l'évolution des modes de consommation, du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles. Par le passé, les interventions dans nos systèmes alimentaires ont donné quelques résultats positifs, mais ont également entraîné des tendances négatives, telles que l'augmentation des régimes alimentaires malsains à faible valeur nutritionnelle, l'accès limité des petits producteurs à des marchés viables, les pertes et le gaspillage alimentaires, les risques pour la sécurité alimentaire, les problèmes de santé, l'augmentation de l'empreinte écologique et l'épuisement des ressources naturelles. La communauté internationale s'accorde de plus en plus à dire que les pays doivent adopter une approche systémique des politiques alimentaires s'ils veulent réussir à s'attaquer aux problèmes imbriqués, persistants et croissants de l'insécurité alimentaire, du changement climatique, de l'utilisation des ressources, de la pauvreté et de la santé. Une approche systémique de l'alimentation élargit le point de vue et inclut la nature intégrative du système alimentaire plutôt que de le considérer comme des pièces ou des secteurs séparés. Elle favorise l'élaboration de politiques intégrées et cohérentes afin d'aligner les différents agendas politiques et les questions transversales (par exemple, l'agriculture, l'environnement, le commerce, la santé, la sécurité alimentaire) pour mieux répondre aux besoins des acteurs des systèmes alimentaires et soutenir les multiples résultats des systèmes alimentaires durables (environnementaux, socio-économiques et sanitaires). Pour appliquer une optique de systèmes alimentaires à leurs politiques, les gouvernements doivent repenser la gouvernance des systèmes alimentaires et les dispositions institutionnelles afin de promouvoir une collaboration inclusive, embrassant une variété de voix (de différents types d'acteurs et d'agendas) au lieu de perspectives individuelles et sectorielles. Outre le fait de réunir tous les acteurs concernés, il convient d'impliquer différents niveaux de gouvernance (du national au sous-national, en passant par les frontières administratives). Les gouvernements doivent également renforcer leur capacité à entreprendre des évaluations globales des questions liées aux systèmes alimentaires et à prendre des décisions stratégiques, en reconnaissant les liens entre les différentes interventions en faveur de la durabilité tout au long de la chaîne de valeur (de la production alimentaire à la consommation et aux problèmes de déchets) et en équilibrant les compromis inévitables entre les objectifs de résultats. Dans ce contexte, les mécanismes multipartites (MSM) constituent un élément important pour intégrer des approches collaboratives et coordonnées des systèmes alimentaires dans les politiques. Dans ce rapport, le terme "mécanisme multipartite pour des systèmes alimentaires durables" (MSM SFS) fait référence à un mécanisme de gouvernance participative formel ou informel ou à un accord de collaboration qui rassemble divers acteurs des systèmes alimentaires (par exemple, le gouvernement, le secteur privé, les ONG, les agriculteurs) avec différents agendas liés à l'alimentation (par exemple, l'environnement, la santé, le commerce,

l'agriculture), de toutes les étapes de la chaîne de valeur (de la production à la consommation), d'une manière inclusive pour collaborer à la poursuite de systèmes alimentaires durables. Dans la pratique, les MSM SFS varient dans leurs formes (par exemple, conseils de politique alimentaire, comités de sécurité alimentaire, laboratoires d'alimentation durable), leur durabilité (permanente ou ad hoc), leur statut juridique (créés ou non par un décret gouvernemental) et leur représentativité (niveau de participation du gouvernement et des parties prenantes). Ils peuvent également fonctionner à différentes échelles (par exemple, municipalité/compté, département/province, plusieurs départements/provinces, national), et leurs rôles et mandats restent divers. Ces groupes réunissent généralement les parties prenantes afin de partager leurs points de vue sur les défis des systèmes alimentaires, de développer des solutions innovantes et d'influencer l'élaboration et la planification des politiques alimentaires. Ils sont également de plus en plus impliqués dans la mise en œuvre des politiques].

Dix cas exceptionnels ont été sélectionnés et étudiés, trois au niveau national : France, Danemark et Inde ; et sept au niveau infranational : Gand, Londres, Montréal, Los Angeles, Quito, La Paz et Antananarivo.

Références bibliographiques

<https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-food-systems/multi-stakeholder-mechanisms>